



Possibilité de détachement de personnel enseignant auprès des académies Aga Khan pour l'année scolaire 2017-2018

Lieu :	Hyderabad (Inde)
Dates d'entrée en fonction :	Automne 2017
Durée :	Une année scolaire
Salaire :	Salaire annuel comparable à la classe et au niveau de salaire actuels, jusqu'à concurrence de 119 973,00 \$

Date limite de dépôt des candidatures : 28 février 2017

Description

Cette possibilité de détachement de personnel enseignant est offerte par le ministère de l'Éducation de l'Ontario, en partenariat avec le réseau des académies Aga Khan.

Les académies Aga Khan forment un réseau intégré de pensionnats établi dans des pays en voie de développement et dont l'objectif est de permettre à de potentiels futurs leaders de suivre une formation de calibre mondial. Vouées à offrir une éducation de la plus grande qualité à des élèves talentueux de toutes origines, y compris des élèves provenant de milieux défavorisés, les académies visent à former des leaders éthiques et à la vision pluraliste qui aideront à faire progresser leur société. Elles cherchent aussi à renforcer les systèmes d'éducation des régions où elles sont établies en offrant des occasions de perfectionnement professionnel aux éducatrices et éducateurs des écoles du secteur.

Le programme de détachement a pour objectifs d'offrir aux académies Aga Khan une expertise en pédagogie qui les aidera à renforcer les aspects clés de l'éducation dans leurs écoles, et de donner aux enseignantes et enseignants de l'Ontario des occasions d'immersion culturelle qui enrichiront leur expérience professionnelle et amélioreront leur compréhension interculturelle.

Cette possibilité de détachement est offerte aux enseignantes et enseignants d'expérience qui travaillent actuellement dans le système d'éducation financé par les deniers publics de l'Ontario, qui pourront être détachés auprès de l'académie Aga Khan de Hyderabad (Inde) pendant une année scolaire. Les enseignantes et enseignants seront affectés à une école de cycle moyen, intermédiaire ou supérieur, selon le cas.

Responsabilités à l'académie

Les enseignantes et enseignants participeront à un éventail d'activités d'enseignement, de coenseignement et de perfectionnement professionnel (en tant que participant ou leader) à l'académie où ils seront détachés. Selon les compétences des enseignantes et enseignants, ces activités pourraient comprendre:

- la planification des leçons et l'enseignement en classe;
- la contribution à la planification et à l'élaboration du programme-cadre;
- le coaching et le mentorat;
- le soutien au programme interne de formation des enseignants;
- la contribution aux programmes de perfectionnement professionnel de l'académie;
- la participation et la contribution aux activités, aux soutiens et aux ressources liés à la croissance de l'académie;
- la consignation de l'apprentissage et de la croissance professionnels au moyen des réseaux d'apprentissage professionnel existants du ministère de l'Éducation.

Les enseignantes et enseignants de l'Ontario détachés dans une académie devront partager la responsabilité d'une classe en adoptant une approche d'enseignement et de coenseignement collaborative, notamment par le partage proportionnel des tâches comme la préparation des bulletins et les rencontres avec les parents. Les coenseignantes et coenseignants de l'académie, qui ont de l'expérience dans le programme de diplôme de baccalauréat international et dans la vie scolaire quotidienne de l'école, soutiendront les enseignantes et enseignants détachés de l'Ontario.

Les obligations relatives à l'enseignement de chaque personne choisie seront établies en fonction de ses compétences propres et négociées au moment de sa nomination. Chaque personne détachée apportera son expertise dans un domaine particulier et devra superviser le perfectionnement des autres membres du personnel dans ce domaine. Dans certains cas, il pourrait s'agir de la connaissance du contenu pédagogique associé à un sujet donné (p. ex. enseignement des mathématiques ou d'une langue), et dans d'autres, de compétences générales associées à une approche pédagogique particulière, comme l'apprentissage par l'enquête.

Les enseignantes et enseignants détachés auront une combinaison équilibrée de responsabilités liées à l'enseignement, au coaching et au mentorat, et à la participation à leur préparation et à leur perfectionnement professionnel. Les enseignantes et enseignants détachés soutiendront et encadreront leurs collègues de l'académie en les aidant à planifier et à donner les leçons ainsi qu'à évaluer les élèves, et en leur offrant de la rétroaction pour qu'ils puissent améliorer leurs techniques d'enseignement. Les enseignantes et enseignants détachés participeront aux activités et aux ateliers de perfectionnement professionnel internes et externes organisés par l'académie.

Les académies Aga Khan proposent de nombreuses activités parascolaires et participent activement à la vie communautaire locale. Les enseignantes et enseignants détachés sont invités à participer à ces activités et aux événements communautaires et scolaires, selon leurs intérêts et leur disponibilité.

Les enseignantes et enseignants et les élèves du campus résidentiel de l'académie habitent et travaillent dans un environnement actif et collégial où l'enseignement et l'apprentissage sont bien intégrés à la vie scolaire et sur le campus.

Attentes du ministère de l'Éducation de l'Ontario

Les enseignantes et enseignants détachés auront de nombreuses occasions d'apprendre tout en travaillant à l'académie et pourront utiliser leurs nouvelles connaissances pour enrichir leur enseignement en Ontario, de même qu'en faire profiter leurs collègues.

Avant leur départ, les enseignantes et enseignants détachés participeront à une séance d'orientation aux bureaux du ministère de l'Éducation afin de se familiariser avec les attentes et les indicateurs de réussite du détachement et de bien comprendre leur rôle et leur travail à l'académie.

Au cours de leur détachement à l'académie, les enseignants consigneront leur expérience d'apprentissage au moyen des réseaux d'apprentissage professionnel existants du ministère de l'Éducation et, à leur retour, feront profiter de leur expérience d'autres enseignantes et enseignants de l'Ontario par le biais de ces réseaux et d'autres communautés d'apprentissage.

Les enseignantes et enseignants détachés seront invités à contribuer à l'élaboration d'un cadre pour les futurs détachements aux académies Aga Khan. Ils contribueront aussi à une évaluation de l'efficacité et des répercussions du programme de détachement par rapport aux attentes et aux indicateurs de réussite. Les enseignantes et enseignants détachés participeront aussi à la préparation du prochain détachement d'enseignantes et d'enseignants et fourniront un modèle pour d'autres possibilités d'échange international.

En détachant des enseignantes et enseignants aux académies Aga Khan, le ministère de l'Éducation souhaite :

- promouvoir les valeurs, les principes et la pédagogie de la vision renouvelée de l'éducation en Ontario;
- enrichir la pratique professionnelle et accroître les compétences en leadership des enseignantes et enseignants détachés pour les rendre plus efficaces à leur retour;
- offrir aux enseignantes et enseignants détachés une occasion de travailler dans un milieu interculturel pour augmenter leur exposition à d'autres manières d'être et de faire, ainsi que leur permettre de mieux comprendre notre monde interconnecté et d'utiliser ces connaissances pour enrichir les classes et les écoles de l'Ontario;
- permettre aux enseignantes et enseignants détachés de mieux connaître et comprendre les liens transdisciplinaires dans le contexte du programme-cadre de baccalauréat international des académies Aga Khan;
- offrir aux enseignantes et enseignants et aux élèves des académies l'occasion de mieux comprendre la culture et les valeurs canadiennes;
- promouvoir les possibilités d'études postsecondaires au Canada – plus précisément, en Ontario – qui sont offertes aux élèves étrangers doués.

Exigences

Seule une personne qui travaille actuellement à temps plein dans un conseil scolaire de district de l'Ontario peut obtenir ce poste.

Les candidates et candidats doivent avoir au moins cinq années d'expérience à temps plein en enseignement dans des écoles subventionnées par des fonds publics de l'Ontario, détenir un certificat de qualification et d'inscription décerné par l'Ordre des enseignantes et enseignants de l'Ontario, et posséder des compétences et de l'expérience d'enseignement dans le système scolaire de l'Ontario. De l'expérience, une formation et des connaissances relativement au baccalauréat international sont souhaitables, mais pas obligatoires.

La principale langue d'enseignement dans l'académie est l'anglais, mais la connaissance de l'hindi serait considérée comme un atout, tout comme l'expérience d'enseignement dans un contexte multilingue. Veuillez indiquer votre niveau de compétence dans cette langue, le cas échéant.

Conditions d'embauche

Les détachements auront une durée d'une année scolaire. La candidate ou le candidat retenu devra négocier avec son conseil pour obtenir un congé approuvé afin de participer au détachement.

Le salaire annuel pour ce poste sera comparable à la classe et au niveau de salaire actuels de la candidate ou du candidat retenu, jusqu'à concurrence de 119 973,00 \$.

La rémunération offerte par le Ministère au cours du détachement comprendra les avantages sociaux et tout autre avantage accordé conformément à la convention collective du conseil scolaire de l'enseignante ou de l'enseignant. La candidate ou le candidat retenu demeurera couvert par les régimes d'avantages sociaux et le régime de retraite de son conseil, et le Ministère couvrira les frais que l'employeur engage pour maintenir cette couverture.

Les académies Aga Khan aideront les candidates et candidats à obtenir le permis de travail nécessaire pour travailler en Inde.

Autres avantages

Les enseignantes et enseignants détachés bénéficieront des mêmes avantages que les autres enseignantes et enseignants étrangers à l'académie, conformément à ses politiques en matière de ressources humaines. Ces avantages comprennent un vol aller-retour en classe économique par année à destination de l'académie pour la candidate ou le candidat retenu et les membres de sa famille immédiate qui l'accompagnent (aux termes de la loi, les personnes à charge comprennent la conjointe ou le conjoint et les enfants de moins de 18 ans).

Un logement adéquat qui tient compte de la taille de la famille sera fourni en

collaboration avec l'académie. Le logement se trouvera idéalement dans les immeubles réservés au personnel enseignant, selon la disponibilité, ou dans un secteur avoisinant où habitent d'autres membres du personnel. À l'arrivée, un logement temporaire situé sur le campus ou une chambre d'hôtel ou de petit hôtel sera fourni pour une période maximale de quatre semaines, au besoin.

Une allocation raisonnable sera accordée pour rembourser les dépenses des enseignantes et enseignants détachés en ce qui a trait au transport des effets personnels comme excédent de bagages dans le pays de destination. Des renseignements supplémentaires seront fournis dans le cadre du processus d'orientation des candidates et candidats retenus.

Toutes les personnes qui se déplacent doivent obtenir une assurance voyage complète préalablement approuvée par les académies, qui rembourseront le montant de l'assurance voyage ou de la mise à niveau du régime d'assurance-maladie.

L'académie fournira une assurance-maladie suivant un modèle d'assurance-maladie privée, sous réserve de l'approbation des demandes d'assurance (et de la déclaration des problèmes de santé existants) de l'enseignante ou enseignant et de ses personnes à charge qui habiteront en Inde pendant le détachement.

L'académie couvrira les droits de scolarité des enfants de la 1^{re} à la 11^e année qui accompagnent l'enseignante ou enseignant. L'académie n'accueille pas de nouveaux élèves en 12^e année, puisque ses cours du baccalauréat international s'échelonnent sur deux ans (11^e et 12^e année.)

Préparation avant l'arrivée à l'académie

Avant leur arrivée à l'académie, les enseignantes et enseignants recevront du soutien pour se préparer aux tâches prévues.

- Les enseignantes et enseignants détachés auront accès au matériel essentiel, y compris au programme-cadre du baccalauréat international, aux politiques en matière d'évaluation, aux plans de leçon, aux travaux, aux tests et aux examens pertinents, ainsi qu'aux brochures et aux guides d'information sur l'académie.
- La communication entre le directeur et la coenseignante ou coenseignant de l'académie et l'enseignante ou enseignant sélectionné pour le détachement sera établie avant l'arrivée à l'école.
- Des réunions d'information et d'orientation seront tenues avec les enseignantes et enseignants détachés et leur groupe de travail.
- Les enseignantes et enseignants détachés auront plusieurs occasions d'explorer l'académie à distance à l'aide d'outils en ligne pour faciliter leur intégration à leur arrivée.

Comment déposer sa candidature

Pour déposer votre candidature, veuillez envoyer votre lettre de présentation et votre curriculum vitæ à Camille Chenier à l'adresse Camille.Chenier@ontario.ca.

Le Réseau Aga Khan de développement

Les académies Aga Khan forment un réseau d'écoles offrant le baccalauréat international (de la maternelle à la 12^e année) établies dans les pays en voie de développement; elles font partie du Réseau Aga Khan de développement. Le Réseau Aga Khan de développement emploie 80 000 personnes dans plus de 30 pays et compte sur des milliers de bénévoles pour mettre en œuvre et soutenir ses projets, notamment dans les établissements de santé et d'enseignement.

Le Réseau Aga Khan de développement œuvre dans le domaine de l'éducation dans les pays en voie de développement depuis plus d'un siècle. Les organismes du Réseau mènent également des activités dans les domaines de la santé, de la culture, du développement rural, du développement économique, de la société civile et de la prévention des catastrophes.

Les académies Aga Khan

La première académie Aga Khan a été inaugurée à Mombasa (Kenya), en 2003; la deuxième, à Hyderabad (Inde), en 2011; et la troisième, à Maputo (Mozambique), en 2013. Le réseau des académies Aga Khan formera éventuellement une communauté d'apprentissage composée de 14 000 élèves et de 2 000 enseignantes et enseignants dans 14 pays.

Académie Aga Khan de Hyderabad

L'académie Aga Khan de Hyderabad, inaugurée en 2011, est la deuxième d'un réseau de 18 académies établies par Sa Majesté l'Aga Khan dans des pays de l'Afrique, de l'Asie centrale et du Sud et du Moyen-Orient.

L'académie offre des programmes axés sur les principes et les pratiques du baccalauréat international pour les élèves des cycles primaire et secondaire. Les élèves de la 1^{re} à la 5^e année suivent le programme primaire; les élèves de la 6^e à la 10^e année, le programme intermédiaire, et les élèves de la 11^e et de la 12^e année, le programme menant au diplôme.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez les sites suivants :

Académies Aga Khan :

www.agakhanacademies.org

Académie Aga Khan à Hyderabad :

www.agakhanacademies.org/hyderabad

Réseau Aga Khan de développement : www.akdn.org

Pour obtenir plus de renseignements sur les possibilités de détachement, veuillez communiquer avec Adrienne Munro à l'adresse Adrienne.Munro@ontario.ca ou au 416 325-3019.